

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**DECISION N° 20260129_P_030
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

**Objet : Signature d'une convention avec la « MAIRIE D'AUREC-SUR-LOIRE »
pour la mise à disposition des salles de la Maison des Associations dans le cadre
du Projet Santé du CISP.**

Le Président,

N° 20260129_P_030

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**MAIRIE D'AUREC-SUR-LOIRE
Place du Breuil
43110 AUREC-SUR-LOIRE**

Pour une mise à disposition des salles de la maison des associations, au bénéfice des élèves de 5ème des collèges d'Aurec-sur-Loire et les intervenants.

Date : Mardi 3 février 2026

Lieu : Salle Maison des Associations

Participants : Les élèves de 5ème des collèges d'Aurec-sur-Loire et les intervenants.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Ou sous-préfecture

Le :

Montant : A titre gracieux

Fait à LA SEAUVESURSEMENE, Le 29 janvier 2026

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20260129-20260129_P_030-AU
Reçu le 26/03/2026